SEJOUR AU CLAM

Prénom :
•

Cette liste est seulement indicative pour un séjour d'une semaine. Nous comptons sur vous pour ne pas trop charger les enfants, surtout ceux qui doivent partir en train ou en autocar.

RAPPELS:

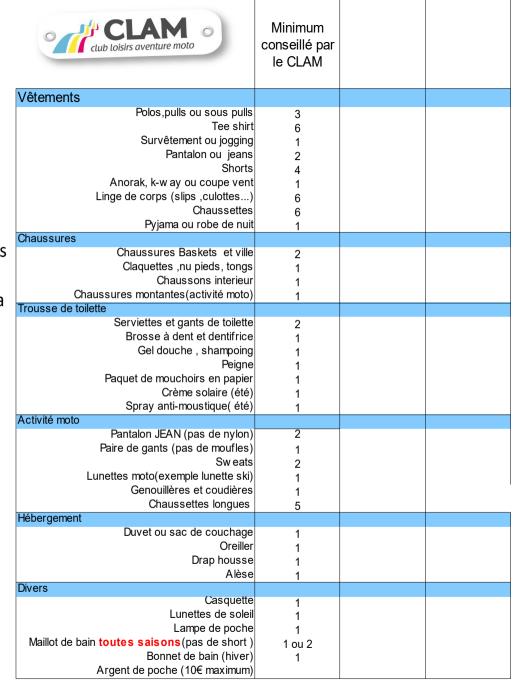
Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures et fournitures diverses au nom et prénom de l'enfant. En cas d'oubli, les objets seront retournés sur demande et aux frais des parents. Toutefois, la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, objets de valeurs ou espèces.

- * Les portables, baladeurs et jeux électroniques sont déconseillés., alcool, tabac... Sont strictement interdits.
- *Pour les jeunes restant plus d'une semaine, le lavage du linge est assuré sur le centre le week-end

L'attestation de sécurité sociale et mutuelle (important)
Un certificat médical d'aptitude aux pratiques de la moto, un test
d'aisance aquatique(Pour les séjours moto prémium) est obligatoire

Gourde	1		
Gel hydro alcoolique	1	Masque	2/3

Situation géographique de la structure et accés : Le CLAM est situé dans la Communauté des Communes des Deux Rives à Valence d'Agen (ville de 5.200 habitants). A 80 kms de Toulouse, 45 kms de Montauban et 25 kms d'Agen. Le centre est accessible par le train, l'aéroport le plus proche sur Toulouse-Blagnac, par autoroute : sortie n° 8 sur l'A 62 Bordeaux-Toulouse.



<u>Pharmacie</u>: Joindre les médicaments, une copie des ordonnances et une liste de conseils dans une enveloppe pour le suivi du traitement. La donner au responsable du centre ou du convoi au départ

ENCADREMENT:

Moto :diplôme BEES (brevet d'état d'éducateur sportif option moto

Autres activités: directeur et animateurs diplômés par DDCSPP BAFD, BAFA, AFPS.

1 animateur pour 8 enfants

HERBERGEMENT:

Sur le centre du Clam dans des chalets de 6 personnes

INSCRIPTIONS:

Les séjours ne seront pris en compte qu'à réception de la fiche d'inscription dûment remplie et signée et d'un versement d'arrhes correspondant à 30 % du montant total du séjour, et vos éventuels documents originaux d'aides aux vacances (chèques vacances, MSA, bons CAF

VACAF 2.6.7.8.10.11.13.18.26.28.30.33.37.38.41.42.45.50.52.54.57.61.63.65.67.69.72.73.75.76.78.81.88.91.93.94

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée

L'annulation émanant du client, entraîne la retenue d'arrhes et le remboursement du séjour ne s'effectuera que face à un cas de force majeure

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement

Le reliquat du règlement s'effectue 15 jours avant le début du séjour.

L'attestation de sécurité sociale et mutuelle (important)

Un certificat médical d'aptitude aux pratiques de la moto et d'activités sportives est obligatoire

Les équipements obligatoire pour la moto sont: pantalon en jeans ,un sweat manche longue, chaussettes hautes, chaussures montantes ou bottes, gants, genouillères et coudières .

1 Gourde

1 Gel Hydroalcoolique

2/3 Masques

1 paire de gants (pour l'activité accrobranche,genre gant de jardin)

ACCES:

Aéroport de Toulouse Blagnac (80 Km) ou d'Agen (25 Km) par l'autoroute A62 (sortie Valence d'Agen N°8)

Gare SNCF de Valence d'Agen (0,5 Km)

RD 813, à Valence d'Agen suivre le panneau complexe sportif municipal (Le CLAM est avant la piscine municipale à droite)

RENDEZ VOUS:

Arrivée au centre le dimanche entre 16h00 et 18h00 au clam 390 route des charretiers 82400 Valence d'Agen 05 63 29 13 66 Départ du centre le vendredi entre 15h00 et 16h00 du clam 390 route des charretiers 82400 Valence d'Agen 05 63 29 13 66